Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 92 (1989)

Artikel: 124e assemblée générale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555504

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

124e assemblée générale

Delémont, le 29 avril 1989

Ordre du jour

Réunion au Centre réformé, 9, rue du Temple
Souhaits de bienvenue de M. Jean-Claude Montavon, président de la
section de Delémont
Séance administrative
1. Rapport et programme d'activité
2. Bibliothèque
3. Actes
4. Editions
5. Cercle d'études historiques
6. Cercle d'études scientifiques
7. Réélection du comité directeur
8. Election d'un nouveau membre du comité directeur
9. Approbation des comptes
10. Présentation du budget
11. Nomination des vérificateurs
12. Divers
Conférence de M. Victor Erard, historien:
«La Révolution française dans l'ancien Evêché de Bâle»
Réception. Apéritif à l'Hôtel de Ville
Dîner à l'Hôtel du Soleil

Au nom du comité directeur

1. Visite du Musée jurassien d'art et d'histoire

Visite de la chapelle du Vorbourg
 Visite du Musée de la radio à Soulce

15 h

Le président : Philippe Wicht Le secrétaire : Bernard Moritz

PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Politiques

- M. Jean-Michel Conti, président du Parlement jurassien et représentant du Gouvernement jurassien
- M. Gabriel Theubet, conseiller national
- M. Jacques Stadelmann, maire de Delémont
- M. Arthur Hublard, vice-président du Tribunal cantonal
- M. André Henzelin, président du Conseil de ville de Delémont
- M. Jacques Œuvray, curé-doyen
- M. Bernard Prongué, chef de l'Office du Patrimoine historique
- M. Roger Jardin, ancien ministre

Sociétés correspondantes

- M^{me} Madeleine Bubloz, présidente de la Société d'Histoire et d'Archéologie du canton de Neuchâtel
- M. Pierre-Alain Gentil, secrétaire général de l'ADIJ
- M. André Gür, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du canton de Genève
- M^{me} Heidy Renaud, vice-présidente de la Société suisse d'études généalogiques
- M. et M^{me} Michel Rilliot, président de la Société belfortaine d'Emulation
- M. Hans Schnyder, président de la Société suisse des Traditions populaires
- M. Michel Steiner, archiviste, trésorier de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie
- M. Paul Walter, président de l'Académie suisse des sciences naturelles
- M. le général Eymin, vice-président de la Société d'Emulation du Doubs
- M. Picard, membre de la Société d'Emulation du Doubs
- M. Ervin Montavon, président de Pro Jura
- M. Francis Erard, directeur de Pro Jura

Membres d'honneur

- M. et Mme Michel Boillat
- M. Roger Fluckiger
- M. Joseph Jobé
- M. et Mme Jean-Louis Rais
- M. et Mme Victor Erard
- M. Jean-Luc Fleury, ancien président de la SJE

Presse

M. Roland Béguelin, journaliste
M. Jean-Claude Rennwald, journaliste
Agence jurassienne d'information et de reportage

Les responsables des Actes et des Editions Les responsables des Cercles d'études Les présidents des sections

PERSONNALITÉS EXCUSÉES

Politiques

- M. Alexandre Voisard, délégué aux Affaires culturelles
- M. Walter Wenger, adjoint à l'Office des affaires culturelles du canton de Berne
- M. André Imer, juge au Tribunal fédéral
- M. Jean-Pierre Rapin, pasteur, à Delémont
- M. Pierre Etique, conseiller national
- M. Marc-André Houmard, conseiller national
- M^{me} Geneviève Aubry, conseillère nationale
- M. Jean-François Roth, conseiller aux Etats
- M. Benjamin Hofstetter, conseiller d'Etat
- M. Michel Fluckiger, conseiller aux Etats
- M. Arthur Hublard, vice-président du Tribunal cantonal
- M. Joseph Mérat, président du Tribunal cantonal

Sociétés correspondantes

- M. Pierre Messerli, président de la Société des sciences naturelles du canton de Berne
- M. René Specht, président de la Société d'Histoire du canton de Schaffhouse
- M. Matthey, président de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles
- M. F. Strub, président de l'Institut national genevois
- M. Paul Dinichert, président de l'Institut neuchâtelois
- M. Max Banholzer, président des Sociétés d'Histoire du canton de Soleure
- M. Denis Maillat, président de l'Institut jurassien
- M. Roman W. Brüschweiler, président de la Société d'Histoire du canton d'Argovie
- M. J. Sesiano, président de la Société vaudoise des sciences naturelles
- M. Marlin, président de la Société d'Emulation du Doubs
- M. Yves Pagnot, archiviste municipal à Belfort
- M^{lle} Dominique Moritz, directrice de l'Office jurassien du Tourisme, à Delémont
- M. Jean-Marc Debard, président de la Société d'Emulation de Montbéliard
- M. Jean-Marie Moeckli, président de l'Université populaire jurassienne
- M^{me} Marie-Thérèse Steulet, présidente du Collège-Jura de l'Université populaire

Membres d'honneur

- M. et Mme Joseph et Nicole Lachat, 1218 Grand-Saconnex
- M. André Sintz, à Tramelan
- M. Alphonse Widmer, à Porrentruy
- M. Philippe Degoumois, président de la section de Moutier
- M. Jacques Hirt, membre du comité directeur

Emulateurs

- M. Pierre Henry, Porrentruy
- M. Raoul Kohler, Bienne
- M. Joseph Boillat, Les Bois
- M. Robert Hennet, Lausanne
- M. J.-André Tschoumy, Neuchâtel
- Mme Lucienne Lanaz, Grandval
- M. Roger Schindelholz, Delémont
- M. Pierre Gassmann, Delémont
- M^{me} Françoise Karlen-Jobé, Sion
- M. Gérard Piquerez, Delémont
- M^{me} Germain Scheurer, Develier
- M. Guy Bédat, Delémont
- M. Pierre Marquis, Delémont
- M. Jean Godat-Petignat, Zurich
- M. Jean Friedli, Bassecourt
- M. André Marmy, Porrentruy
- M. Roland Schaller, Moutier
- M. Joseph Voyame, Saint-Brais
- M. André Bandelier, Peseux
- M. le chanoine Louis Freléchoz, Delémont
- M. Jean-Louis Wernli, notaire, Delémont
- M. Jean Bruno, Saint-Ursanne
- Mme Anita Œuvray, Porrentruy
- M^{me} Eliane Chytil-Montavon, Porrentruy
- M. Maurice Maillard, Porrentruy
- Me Marie-Ange Zellweger, La Neuveville
- M. et M^{me} Pierre Beuret, Porrentruy
- M. Albert Steullet, Moutier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

par le président central, Philippe Wicht

La Société jurassienne d'Emulation, née à Porrentruy en 1847, est heureuse de tenir ses assises annuelles à Delémont, la ville que les bouleversements qu'a connus le Pays jurassien dans la deuxième moitié du XX^e siècle, ont promu au rang de capitale de la République et Canton du Jura. C'est cette capitale, vers laquelle tous les Jurassiens tournent leurs regards, que nous nous plaisons à saluer aujourd'hui. Eminente dignité qui lui est échue. Elle en fait une référence pour tous, tout en lui interdisant d'abuser d'une position dominante. C'est à ces deux conditions (rayonnement propre et souci d'assurer celui des autres) qu'elle peut vivifier et enrichir la vie du Pays. Nous devons à l'objectivité de dire qu'elle a su très bien trouver le ton et la manière qui conviennent pour tenir son rôle avec efficacité et distinction.

L'Emulation se présente aujourd'hui plus riche d'une nouvelle section, celle de Zurich et environs, à la constitution de laquelle nous avons assisté le 5 avril dernier au Restaurant du Nord, place de la Gare, à Zurich. Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux Emulateurs qui apporteront un souffle nouveau à notre association et qui, en retour, trouveront dans cette vénérable institution un lieu de rencontre qui privilégie la culture et qui s'efforce, à travers toutes ses activités, de travailler au rayonnement de notre petit pays.

La création d'une nouvelle section est un événement important, car elle est une manifestation de vitalité. En deux ans, la vieille Dame a vu le nombre de ses sections passer de 15 à 17. C'est la preuve éclatante que les Jurassiens restés attachés à leur patrie d'origine la reconnaissent spontanément comme le symbole de l'unité culturelle de l'ensemble du Jura historique.

C'est à l'initiative conjuguée de Maxime Jeanbourquin et de quelques Jurassiens de la région de Zurich que nous devons de pouvoir accueillir cette nouvelle cellule. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

ALLOCUTION DE BIENVENUE

de M. Jean-Claude Montavon, vice-chancelier d'Etat, président de la section de Delémont

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président du Parlement Monsieur le Président du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Pour la seizième fois, la section de Delémont a l'honneur de recevoir les assises annuelles de l'Emulation jurassienne. Soyez toutes et tous assurés que nous sommes fiers de vous accueillir dans la capitale du canton créé il y a juste dix ans. Et nous pouvons faire nôtres les paroles de bienvenue prononcées par Auguste Quiquerez, premier président de notre section, lors de l'Assemblée générale de 1871. «N'est-ce pas une fête, un honneur, pour chaque localité, quand arrivent chez elle ces travailleurs du Jura? Ceux-ci partagent cette joie et ils sont heureux de pouvoir encore serrer la main à des amis, à des collaborateurs, à des concitoyens, qui tous n'ont qu'un but: encourager et propager dans le Jura l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts.»

Il est d'ailleurs intéressant de citer quelques-uns des présidents qui m'ont précédé à cette tribune.

En 1855, le même Auguste Quiquerez parle ainsi de la Vallée de Delémont: «... on n'y voit rougir que des matières ferrugineuses fournissant des balles et des boulets, (...). Ici nous n'avons que des oasis de mine, cachées à trois cents pieds sous terre, des fonderies d'où s'échappent des tourbillons de fumée et les gerbes enflammées qui consument le produit de nos forêts.» Les choses ont bien changé!

Huit ans plus tard, Xavier Péquignot entretient l'assemblée des mœurs de l'époque: «Les progrès du luxe, l'amour, je dirais presque la passion des jouissances matérielles sont, on le sait, un des faits les plus caractéristiques de notre temps. En méditant sur les causes de cette altération des mœurs (...), j'ai été conduit à me demander si, nous aussi, nous serions arrivés au penchant du précipice, à ce point où la retraite est devenue à peu près impossible.» Et de poursuivre sur le luxe de la table et les vêtements des Romains!

En 1908, l'abbé Daucourt traite de la nouvelle loi sur la conservation des objets d'art antiques et des monuments historiques: «A Delémont, on s'efforce de conserver à notre cité tout ce qui peut intéresser les amis de l'art. Le Vorbourg, avec les restaurations qui y ont été faites et les voies d'accès embellies, offre aux amateurs d'histoire comme aux admirateurs de la belle nature des sujets d'études et de méditation constamment renouvelés. La Porte au Loup, ce reste vénérable de l'enceinte qui mettait jadis Delémont à l'abri d'un coup de main, a été sauvée d'une destruction malheureuse à laquelle on avait voulu la vouer. Nos fontaines monumentales, le château de nos anciens princes et d'autres vieilles constructions seront à leur tour l'objet de la sollicitude de nos sociétaires.»

En 1917, l'abbé Daucourt «appelle bons gouvernements ceux dans lesquels l'autorité et la liberté s'allient dans de justes et sages proportions, sans tomber jamais dans leurs abus qui sont la tyrannie et la licence». En cette année du bicentenaire de la Révolution, de telles paroles gardent toute leur actualité. Plus loin, il ajoute: «Les hommes se paient de mots: autorité, liberté, fraternité, progrès, civilisation, droits de l'homme, peuple souverain, quand on a imprimé ces paroles, quand on les a criées sur les toits, on s'imagine que la patrie est sauvée. Les nations vivent de phrases. Si l'on me réduit en esclavage au nom de l'autorité; si la liberté engendre la licence ou si elle me met aux fers; si l'égalité consiste à broyer toutes les forces vives d'une nation; si la fraternité conduit à la guerre civile; si la civilisation n'abrite que des turpitudes; si la démocratie devient de la tyrannie exercée par quelques ambitieux ou par un parti; je dois déclarer que nous sommes la dupe d'une affreuse comédie.»

L'abbé Daucourt, toujours fidèle au poste, retrouve pour la troisième fois les Emulateurs réunis à Delémont en août 1922 et il se borne «à dire comment le travail intellectuel peut exercer les plus heureuses influences sur la moralité de toutes les classes de la société (...). Par le travail intellectuel, sérieux, approfondi, raisonné, le cœur s'ouvre aux bonnes inspirations, l'esprit devient accessible au beau, au vrai, à l'utile, à tous les sages principes».

Enfin, en 1972, Roland Béguelin est nourri d'espoirs pour la grande Dame: «Dans la mesure où l'Emulation surgira des richesses du passé pour avoir prise sur l'événement, elle verra monter vers elle une belle jeunesse.»

Il faut aussi placer la présente Assemblée générale dans son contexte.

Nous siégeons dans la capitale de la République et Canton du Jura qui fête cette année le dixième anniversaire de son entrée en souveraineté. Désormais, les nouvelles institutions s'affirment, les choix premiers se concrétisent et les réalisations mesurent le chemin déjà parcouru en si peu d'années.

Mais nous nous réunissons aussi dans une cité qui célèbre les 700 ans de l'octroi, par le prince-évêque, de ses lettres de franchises. Toute cette année, Delémont sera marquée par ces libertés dont elle jouit depuis le 6 janvier 1289.

Plaçons-nous, si vous le voulez bien, à un degré plus élevé encore pour relever que ces assises se tiennent deux cents ans après la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, dont notre ami Victor Erard, historien, nous entretiendra sûrement avec passion dans quelques instants.

C'est donc sous d'heureux auspices que je vous souhaite du fond du cœur une agréable journée, de fructueux travaux, tout en étant certain que vous œuvrerez

toujours au rayonnement culturel et politique du Jura.

Je vous remercie.

RAPPORT ET PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Edition, diffusion, animation et recrutement, tels ont été les quatre grands axes de nos activités au cours de l'année écoulée. Ils correspondent aux quatre moments forts que furent la sortie du premier volume de la nouvelle collection «L'Art en Œuvre» à fin juin, la manifestation «Les éditeurs jurassiens exposent» au début de l'été, la fête des lauréats du concours «Emulation-Jeunesse 88» en automne, enfin la toute récente création d'une nouvelle section de la Société jurassienne d'Emulation, la 17°, destinée à rassembler les Jurassiens domiciliés en Suisse orientale.

Dans ces quatre secteurs d'activité, le succès obtenu peut être qualifié de satisfaisant. En effet, à côté des Actes, deux publications nouvelles ont enrichi nos collections, alors que d'autres projets ont mûri ou sont sur le point d'aboutir. A Delémont, et pour la première fois, un panorama presque complet de l'édition jurassienne a pu être présenté au public. M. Jean-Luc Fleury, notre ancien président central, a saisi cette occasion pour rédiger une intéressante synthèse dans les Actes 88. A Péry-Reuchenette, l'Emulation a subi une sérieuse cure de rajeunissement. Le spectacle était magnifique de ce jeune groupe de talents prometteurs, venus des quatre coins du Jura et de la Suisse romande pour présenter leurs œuvres et recevoir leurs récompenses. L'expérience tentée et réussie vaut d'être renouvelée. Aussi le comité directeur a-t-il décidé d'inscrire cette activité dans le calendrier de ses activités d'animation. Ainsi, tous les trois ou quatre ans, le concours «Emulation-Jeunesse» alternera avec les traditionnels «Prix de l'Emulation». Le quatrième sujet de satisfaction nous a été offert le 5 avril 1989 avec la création à Zurich d'une nouvelle section. Le comité constitué a pris le temps de la réflexion, ce qui est le meilleur gage d'une activité future fructueuse et durable. M. Maxime Jeanbourquin, membre du CD, qui a suivi et encouragé cette création de section de bout en bout, mérite des remerciements tout particuliers. Cet événement, qui n'avait pas été annoncé dans notre programme d'activité, a constitué une heureuse surprise. En revanche, nous avions prévu et promis de franchir cette année le cap des 2000 membres. Eh bien, c'est chose faite depuis le mois de février! Le hasard a même bien fait les choses puisque ce 2000^e membre est un couple de compatriotes établi à Zurich. Il s'agit de M. et M^{me} Dominique et Solange Sanglard-Guélat, qui sont tous deux présents parmi nous aujourd'hui. Nous les félicitons chaleureusement. Nous saluons à travers leurs personnes tous les nouveaux Emulateurs de la Suisse orientale et nous leur remettons un exemplaire de l'«Anthologie jurassienne», l'œuvre capitale de Pierre-Olivier Walzer, le plus beau fleuron de l'édition jurassienne et la fierté de notre Maison d'édition. Comme cet ouvrage comprend deux volumes, nous ne risquons pas de troubler la paix de cet heureux couple!

Après le Valais et la région zurichoise, il ne nous reste qu'un canton suisse à explorer: le Tessin. Qui prendra la succession de Pierre Charotton et de Maxime Jeanbourquin pour offrir à l'Emulation sa 18^e section? L'idée devrait séduire, car

l'Emulation s'affirme toujours plus comme lieu de rencontre de tous les Jurassiens épris du même idéal: l'affirmation, par la défense et l'illustration, de notre patrimoine culturel commun.

La vie culturelle fait l'objet de notre constante attention. Pour ce qui concerne la République et Canton du Jura, le fait marquant de l'année écoulée aura été sans conteste la mise à la retraite prématurée d'Alexandre Voisard, le délégué aux Affaires culturelles. Nous tenons à relever l'intelligence, la sensibilité et l'esprit de concertation avec lesquels il a toujours accompli sa tâche et nous formons les meilleurs vœux pour sa santé. Avec la FEJAC, l'Emulation est intervenue pour que le problème de sa succession soit réglé avec la plus grande attention. La présence d'un délégué fort, véritable conseiller culturel, garant du respect des principes de concertation et de subsidiarité admis par l'Etat est plus que jamais indispensable. L'Emulation est intervenue et interviendra chaque fois que se produira le moindre dérapage. Le Sud du Jura mérite une même sollicitude. Nous suivons avec intérêt les projets qui se dessinent et nous appuierons tous ceux qui pourront donner un élan à la vie culturelle et, par conséquent, à l'identité jurassienne. Au plan suisse, nous nous réjouissons de la prochaine participation de la Confédération suisse au 3º Sommet de la Francophonie à Dakar. Même si elle tombe avec un retard que nous avions déploré et qui demeure regrettable, cette décision permettra aux Jurassiens et aux Romands d'affirmer officiellement la place qui est la leur dans la francophonie.

Les principes inspirant notre action ayant été répétés ou réaffirmés, il nous resterait à présenter notre programme d'activité. Nous laisserons ce soin aux responsables des différents secteurs, tout en vous assurant de leur dévouement, de leur

sérieux et de leur foi dans notre idéal commun.

Pour le comité directeur

Philippe Wicht

Le président central: Le secrétaire général: Bernard Moritz

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE

L'essentiel du travail du bibliothécaire a été consacré aux déménagements. Les circonstances nous y ont quelque peu forcé puisque les travaux de restauration de l'ancien Hôtel-Dieu de Porrentruy ont débuté et qu'il a fallu trouver de nouveaux locaux.

Dans un premier temps, les collections d'ouvrages qui n'avaient pas encore été transférées à la Bibliothèque cantonale (BiCJ) ont été empaquetées. Le 6 juillet 1988 la BiCJ a procédé au déménagement dans un local de la protection civile sis sous le Lycée cantonal, dans l'attente des locaux définitifs à l'Hôtel des Halles. Un dessicateur a été installé afin d'assurer un taux d'humidité satisfaisant. Les collections entreposées représentent 197 cartons correspondant à plus de 200 mètres courants de rayonnages. Ainsi, cinq ans après la convention signée en août 1983 entre la Société jurassienne d'Emulation et la BiCJ, la totalité des fonds concernés ont été transférés.

La bibliothèque de notre société n'est toutefois pas morte. Nous restons propriétaires de deux fonds importants:

— le fonds du Jura-Sud, qui compte aujourd'hui 394 ouvrages écrits ou édités par, nos amis du Sud ou qui concernent les districts méridionaux;

— les archives de notre société, comprenant trois grands domaines:

a) les procès-verbaux, comptes et écrits de l'Emulation;

b) les archives du cercle d'études historiques;

c) les fonds d'archives, tel celui de l'écrivain Charles Beuchat, déposés auprès de notre société.

Ces différents fonds ont également dû être transférés, mais cette fois-ci dans un local de la rue P.-Péquignat où ils demeureront jusqu'à l'achèvement des travaux de l'Hôtel-Dieu. Dès qu'ils auront trouvé la place qui leur est due dans cette maison de la culture, ils feront briller d'un nouvel éclat notre grande et belle société.

Le bibliothécaire-archiviste Claude Rebetez

ACTES 1988

Les Actes 1988 sont de sable à la vouivre de sinople. Ils sont sortis de presse dès la fin février et ont été immédiatement diffusés par les «Castors» de Porrentruy, après que M^{mes} Bédat et Lachat eurent tout préparé pour que l'opération se déroule dans les meilleures conditions. A elles vont nos remerciements les plus chaleureux. Leur disponibilité et leur efficacité ne sont plus à prouver. Ainsi chaque Emulateur a-t-il reçu les annales de la Société il y a plus d'un mois. La parfaite ordonnance de l'entreprise voit sa source dans le respect des échéances fixées par l'Emulation et observées avec précision par l'imprimerie Anderegg-Guenin S. A. de Bienne, que nous remercions ici sincèrement pour la qualité de son travail.

La parution des *Actes* 1988 a fait l'objet d'une conférence de presse. MM. Ph. Wicht, B. Moritz et le soussigné y ont présenté l'ouvrage aux journalistes. Ceux-ci ont largement répandu l'information et nous les en félicitons. Malheureusement, nous avons constaté l'absence de la TV romande et de Fréquence-Jura. Nous le regrettons beaucoup, d'autant plus que la sortie des *Actes*, de romand qu'il était, devient un événement d'importance quasi nationale, si l'on tient compte du fait que notre publication touche Bâle et Berne, et qu'on nous annonce la naissance d'une section zurichoise.

La matière des *Actes* 1988, toute traditionnelle, est, contrairement à celle de 1987, plaisamment enrichie d'une iconographie noir/blanc et polychrome de très bonne venue. Le volume de 380 pages est agréable à la main, à l'œil et à la curiosité intellectuelle. La partie administrative répond aux exigences statutaires. Quant aux *Actes* 1989, ils sont en préparation et nous ferons en sorte que, comme à l'accoutumée, ils satisfassent l'éventail le plus large des Emulateurs.

Le responsable des Actes Jean Michel

ÉDITIONS 1988-1989

Année riche d'expérience. D'une part, nous avons pu inaugurer une nouvelle collection «L'Art en Œuvre». Le premier volume a été dédié au peintre Jean-François Comment. Il a remplacé le catalogue de l'exposition qu'ARCOS a consacré au lauréat de la République jurassienne.

D'autre part, *Les Beutchins*, d'André Montavon, quatrième volume de la collection l'Œil et la Mémoire, nous a permis d'apprécier non seulement une belle écriture, mais aussi, et plus prosaïquement, les avantages et les difficultés de la saisie informatique.

Cette année s'annonce, elle, riche de publications. Cet automne verra la sortie de trois nouvelles publications, importantes et diverses:

- 1. DIX ANS DE PORTRAITS, du photographe Jacques Bélat, dans la collection «L'Art en Œuvre». Quatre-vingts photos de Jurassiens, photos d'une extrême sensibilité, tendres ou caustiques. Textes de Gérard Péclet, critique d'art à L'Hebdo, de Thierry Mertenat et d'Alexandre Voisard.
- 2. PRÉ-ACTES, procès-verbaux du «Cercle littéraire de Porrentrui», préfiguration de notre Emulation en 1846 suivis des comptes rendus de ses travaux que le Cercle faisait parvenir à divers périodiques avant que ne naissent les Actes. Pierre-Olivier Walzer a réuni ces textes. Il les fera précéder d'une préface et de considérations sur les origines de l'Emulation. C'est un ouvrage qui constituera évidemment un événement pour l'Emulation dont on retrace ainsi la naissance.
- 3. VIVRE EN SOCIÉTÉ, Panorama 4. Il est prévu de sortir ce quatrième volume pour la fin de l'année. Tous les textes et photos sont réunis et mis au net. La production de ce superbe volume consacré à la vie en société dans le Jura commencera ce mois encore. Sortie pour Noël.

Sommaire:

- 1. Le Jura face au développement régional
- 2. Les communes, des microcosmes en mouvement
- 3. L'effervescence au féminin
- 4. Autour de la sentinelle des Rangiers
- 5. Le bistrot: au cœur de la sociabilité jurassienne
- 6. Différences et inégalités
- 7. L'habitation ouvrière à Saint-Imier
- 8. Un enfant terrible de la politique suisse?
- 9. Religion, politique et identité jurassienne
- 10. La culture au quotidien

5. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Rapport et programme d'activité

Au cours de l'été dernier, le CEH a mis sur pied son 10° colloque annuel, lequel s'est tenu samedi 22 octobre 1988 à Tavannes, sur le thème: *Transformations économiques et changements sociaux dans le Jura: hier et aujourd'hui*.

Deux études concernant les rapports entre structures de l'industrie horlogère et pratiques sociales dans le Jura entre 1860 et 1920 ont été présentées en 1987 à l'université de Lausanne: une thèse de sociologie historique qui propose une explication de l'émergence d'un mouvement anarchiste — la célèbre Fédération jurassienne — parmi les ouvriers horlogers vers 1870; un mémoire de licence qui retrace la naissance et les débuts de la fabrique de montres Tavannes Watch Co (1890-1918). Le CEH a invité les deux auteurs, Mario Vuilleumier et Christine Gagnebin-Diacon, à présenter une synthèse de leurs recherches dans le cadre d'un colloque. Afin d'approfondir la problématique et d'élargir le cadre chronologique et géographique, le CEH a fait appel à un spécialiste de l'histoire sociale, Hans-Ulrich Jost, professeur à l'université de Lausanne. Soucieux d'interroger le passé en fonction des exigences du présent, le CEH a convié également Joseph Flach, directeur de la fonderie de Reconvilier, et Max Siegenthaler, secrétaire FTMH à Tavannes, à faire part de leurs réflexions. Comment les entreprises, les travailleurs et, plus généralement, l'ensemble de la région ressentent-ils les problèmes posés par les contraintes de l'évolution économique et technologique? Les exposés et les débats de ce colloque, qui a réuni une soixantaine de personnes, ont été publiés dans le dernier volume des *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation.

Le Bureau du CEH, en étroite collaboration avec le comité directeur, s'est aussi préoccupé de la place du Jura historique dans le projet de Dictionnaire historique de la Suisse. A cet effet, il a eu une entrevue avec le rédacteur en chef, M. Jorio, lequel a promis une rencontre avec les responsables scientifiques du projet pour les cantons de Berne et du Jura. Elle n'a pas encore eu lieu. Une nouvelle démarche dans ce sens est prévue pour début mai.

L'assemblée générale annuelle du CEH s'est tenue le 10 décembre à La Neuveville. Après la partie administrative qui a surtout porté sur les projets de colloque des prochaines années, les participants ont visité la Blanche Eglise, récemment restaurée, sous la conduite de M. Hirt, architecte.

Activité principale au programme de cette année: l'organisation d'un colloque à Delémont sur **Delémont**. A partir de l'histoire de la ville, il s'agira d'une part de comparer l'évolution de Delémont avec celle d'autres villes moyennes et, d'autre part, d'évoquer les problèmes posés par l'histoire locale et ses rapports avec l'histoire générale. Il aura lieu dans la seconde quinzaine de novembre. Le Bureau est en train de mettre sur pied l'organisation de cette journée.

Pour 1990 et 1991, le CEH peut déjà annoncer la tenue de deux colloques liés à deux projets de recherches financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique concernant le Jura historique:

- a) Le premier aura pour thème: l'identité jurassienne. Le colloque devrait permettre au groupe de travail composé de MM. Gilbert Ganguillet, sociologue, Daniel Kessler, ethnologue, et Cyrille Gigandet, historien, travaillant sous la direction de Bernard Prongué, de présenter les premiers résultats de leurs recherches et de confronter leur point de vue avec les historiens et le public jurassiens.
- b) A l'occasion de la publication du premier volume du **Journal du Pasteur Frêne**, le groupe de travail, dirigé par André Bandelier, animera un colloque sur le thème de l'approche pluridisciplinaire d'un document historique. Sociologie, linguistique, généalogie, informatique ont aidé les historiens à la mise au point et à l'édition critique de ce texte fondamental pour l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle au XVIII^e siècle.

A plus long terme, d'autres projets, liés à des événements importants de l'histoire jurassienne sont actuellement en gestation: 1991, c'est le 400^e anniversaire du Collège de Porrentruy; 1992, c'est le bicentenaire de la Révolution dans l'Evêché de Bâle. Le CEH y participera dans la mesure de ses moyens.

La prochaine assemblée générale annuelle sera convoquée en février ou mars 1990.

Au nom du Bureau de CEH François Kohler

6. CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Rapport annuel 1988

Excursion du 18 juin aux étangs de Bonfol

Dans le monde des botanistes, les étangs de Bonfol se sont depuis longtemps fait remarquer par la richesse extraordinaire de leur flore: cela leur a valu d'être classés site d'importance nationale. Or, ils viennent de subir un assainissement contre l'invasion par la vase. A quels problèmes les responsables de cette opération se sont-ils heurtés et quel en a été l'impact sur la végétation? C'est ce qu'ont pu entendre la douzaine de participants à l'excursion, guidée avec une grande compétence par MM. B. Jacquat et Ph. Bassin. Ils ont pu se rendre compte que les étangs ont avantageusement acquis une vitalité nouvelle et que leur flore s'est rapidement régénérée, même dans ses espèces rares.

Une friture de carpe a mis un point final à notre merveilleuse visite.

Colloque du 26 novembre

Il était consacré aux rivières et aux rivages.

Une étude de longue haleine du régime hydrologique du Doubs, allant de 1973 à 1988, a permis à M. J.-C. Bouvier, D^r ès sciences et chef de l'Office des eaux et de la protection de la nature, de dégager les caractéristiques principales influençant l'écologie de cette rivière. La qualité de l'eau du secteur jurassien du Doubs s'est améliorée au cours des dernières années par la mise en place de stations d'épuration par les communes riveraines. Les problèmes touchant à l'écologie dérivent donc actuellement de son débit et des variations de son niveau.

Pour un développement harmonieux de la faune du Doubs, en particulier des poissons, une quantité minimale d'eau doit s'écouler régulièrement. Au-dessous de ce minimum, le développement est perturbé.

Or, mises à part les crues, l'étiage est minimal et critique en été et en automne. En outre, les barrages hydro-électriques occasionnent des variations journalières importantes, comparables aux marées dans leur fréquence, alors que la flore et la faune ne sont pas adaptées à ces changements, comme c'est le cas pour celles des rivages marins. Il serait donc souhaitable, pour obtenir des variations moins marquées, surtout en périodes de basses eaux et pour créer des conditions écologiques optimales, que la production d'électricité puisse être mieux répartie dans le temps. Un turbinage permanent serait une bonne solution et tiendrait compte des intérêts écologiques, y compris de ceux des pêcheurs.

Un deuxième volet du colloque a été consacré à l'évolution de la végétation des zones alluviales de Suisse entre 1958 et 1988. Dans le cadre d'un mandat de l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, une comparaison de l'état de la végétation de 164 sites alluviaux a été effectuée. Cette étude était présentée par M. J.-M. Gobat, professeur de botanique à l'université de Neuchâtel. L'analyse des sites considérés, englobant aussi bien les régions alpestres que celles de plaine, fait apparaître en l'espace de 30 ans une banalisation évidente de la végétation ainsi qu'une disparition des groupements végétaux les plus hydrophiles (saulaies, aulnaies) au profit de lieux plus secs (frênaies, hêtraies). Les atteintes dues à l'homme sont de divers types: correction non écologique des cours d'eau, diminution du débit en eau au-dessous du minimum nécessaire par les centrales hydro-électriques — ou même inversion du régime été-hiver naturel de l'eau —, enrichissement démesuré du sol en azote et en phosphate.

La correction des rives généralement pratiquée diminue l'auto-épuration de l'eau, interrompt la relation hydrique entre rivière et forêt — celle-ci tend à dispa-

raître du voisinage de la rivière.

Quelques exemples présentés par M. Gobat illustrent aussi que les rives naturel-

les résistent souvent mieux aux crues que les rives artificielles.

Le retour à une dynamique naturelle permettrait de reconstituer la richesse végétale perdue — les zones alluviales se régénérant rapidement — et d'éviter des erreurs. Dans bien des cas, il s'agit de préserver des paysages d'importance nationale.

Publications

Une palette de cinq travaux émanant de membres de notre Cercle est venue de manière réjouissante enrichir les *Actes* 1988.

Subvention

Une seule personne ayant présenté une demande, nous avons pu l'honorer.

Comité

Deux séances de comité ont suffi pour maîtriser les activités du Cercle d'études scientifiques, ceci grâce au bon vouloir et à l'enthousiasme qui animent ses membres.

Programme d'activité 1989

Ayant déjà pris une part active à l'inauguration du Musée jurassien des sciences naturelles, le Cercle d'études scientifiques organisera son colloque traditionnel en automne ainsi qu'une conférence publique sur la manipulation génétique.

Le président Pierre Reusser

M. Reusser, répondant à une demande de M. André Richon, promet que le CES appuiera le projet d'installation d'un observatoire présenté par la Société jurassienne d'Emulation.

7. RÉÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR

A l'exception de M. Pierre Charotton, démissionnaire, tous les membres du comité directeur acceptent de demeurer en fonction jusqu'à la fin du mandat présidentiel.

Hommage à Pierre Charotton à l'occasion de son départ du comité directeur

Il y a quelques mois que Pierre Charotton nous informait de son intention de mettre fin à son mandat de membre du comité directeur de notre association. Il a voulu le faire assez tôt, nous permettant ainsi de lentement nous habituer à l'idée de son départ.

Aujourd'hui, alors que le moment est venu de prendre congé de lui, nous éprouvons des sentiments de tristesse et de reconnaissance à l'égard de celui qui a tant donné à l'Emulation comme président de la section d'Erguël et comme membre du comité directeur. Pierre Charotton, c'est une voix qui a un sens aigu de sa différence et dont le souci constant a été, parmi nous, d'exprimer la sensibilité de nos vallées méridionales. Le destin de cette partie du pays est toujours au centre de nos discussions, de nos initiatives et de nos réalisations et tant qu'il y aura des personnalités de la trempe de Pierre Charotton, cette exigence sera affirmée avec force. Ainsi, il y a peu de temps encore, c'est à Péry que l'Emulation a voulu organiser la cérémonie de proclamation des résultats de son concours destiné à la jeunesse. La part que prit notre ami à l'organisation de cette manifestation fut prépondérante.

Il faut aussi relever que Pierre Charotton fut, au sein du comité directeur, le représentant d'une catégorie très importante de la société jurassienne, celle des industriels. De l'industriel, il a l'esprit pragmatique, tourné vers les réalités concrètes et soucieux des exigences de l'exécution envisagée dans ses moindres détails. Ce sont des qualités qui, chez lui, ne font pas obstacle à la créativité et à l'esprit de finesse dont a parlé Blaise Pascal. Bref, il sait allier harmonieusement des valeurs en apparence contradictoires, ce qui est, il faut en convenir, le propre de l'honnête homme dans le sens que l'on donnait à cette expression au XVII^e siècle.

Pierre Charotton, c'est peut-être aussi et peut-être surtout (mais évitons d'être trop réducteurs) la section valaisanne. Il l'a patiemment construite, ne se laissant jamais rebuter par les difficultés, remettant l'ouvrage sur le métier lorsque cela s'avérait nécessaire. Ce projet l'a habité pendant des mois et il a probablement hanté certaines de ses nuits. Aussi peut-on comprendre sa satisfaction et sa fierté lorsque, ce vendredi du mois de mai 1987, il eut le privilège d'ouvrir l'assemblée constitutive de la nouvelle section. La météorologie, comme c'est souvent le cas à cette saison (il n'y a que dans l'imagination des poètes que mai est le plus charmant des mois) n'avait pas été fameuse, mais je me souviens que lorsqu'il ouvrit les feux,

un rayon de soleil fit son apparition, incendiant la colline de Valère. Il avait voulu saluer à sa façon le moment important que nous vivions alors et la joie qui inon-dait le visage de Pierre Charotton faisait plaisir à voir. La joie, chez lui, est un sentiment très fort mais strictement contenu. Elle ne s'exprime qu'avec pudeur et cette dernière qualité n'est pas la moindre de celles qui font le charme de sa compagnie.

Il faut aussi dire son sens de la fête et de la convivialité qui lui faisait dire récemment: «L'Emulation est un de ces lieux privilégiés où l'on peut encore célébrer l'amitié.» J'y vois, pour ma part, le présage que malgré son retrait des premières lignes, Pierre Charotton continuera à être des nôtres dans les manifestations qui jalonnent la vie de notre association. Pour lui dire notre gratitude, permettez-moi de céder la parole à René Char parce qu'il sait dire les choses les plus fortes avec la concision qui n'est, après tout, que l'un des aspects que revêt la retenue et qui convient dès lors si bien s'agissant de notre ami: «Dans mon pays, on remercie.» Inutile d'ajouter quoi que ce soit. Tout est dit.

Décision: c'est par de chaleureux applaudissements que l'assemblée accepte la proposition du Conseil de l'Emulation de nommer P. Charotton, membre d'honneur.

M. Charotton, très ému, exprime sa confusion devant tant d'éloges et sa gratitude à l'endroit de l'Emulation.

Propos de Pierre Charotton

Il est parfois dans la vie des drôles de moments, dont je ne sais s'ils sont une étape, une fin ou un commencement.

Que j'aie eu, quant à moi, le bonheur de passer avec vous une grande décennie au comité de la Société jurassienne d'Emulation, tout cela mérite-t-il vraiment la couronne de lauriers que vous me tressez aujourd'hui.

Je vous remercie et j'en suis ému.

Je vous resterai activement fidèle, croyez-moi.

8. ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ DIRECTEUR

Le Conseil propose à l'assemblée la candidature de M. Jean-Pierre Bessire, président de la section d'Erguël. Aucune autre proposition n'étant faite, il est procédé au vote.

Décision: à l'unanimité, la proposition du Conseil est acceptée.

Remerciements: M. Bessire remercie l'assemblée de la confiance témoignée à sa propre personne et de l'honneur rendu à M. Pierre Charotton.

Propos de M. Jean-Pierre Bessire

J'espère ne pas blesser la modestie de Pierre Charotton en ajoutant aux mérites que vient d'énumérer notre président celui qui, pour nous, gens d'Erguël, est le plus grand.

Alors que la section d'Erguël, suite aux événements graves et douloureux de la période des plébiscites, était tombée en léthargie, voire en hibernation progressive, Pierre Charotton est arrivé, sans colère, sans polémique inutile, sans discours enflammé mais avec un sens aigu de la persévérance souriante! Ce Vaudois pure souche et grand teint, amant fou du Jura, habitant à Péry et travaillant à Lyss, ça fait drôle dans le paysage, ça fait frais... et ça fait des miracles. Il a redonné vie à la section d'Erguël, il l'a remodelée, il l'a restructurée.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de l'avoir honoré et, par la même occasion, de nous l'avoir rendu!

9. APPROBATION DES COMPTES

Décision: l'assemblée approuve les comptes sans opposition.

10. PRÉSENTATION DU BUDGET

Décision: l'assemblée approuve le budget sans opposition.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1988

I.	Exploitation «Editions»	Charges Fr.	Produits Fr.
	Parution 1988:		
	Les Beûtchins: — coût de production — ventes	30 026.50	17 520.50
	JF. Comment: — coût de production — ventes — subventions Loterie romande et Pro Helvétia	71745.50	38 094.50 23 000.—
	<u>En cours</u>		
	 Panorama IV Frêne Editions activées 	12 000.— 341.70	12341.70
	Ventes d'ouvrages en stock: bénéfice «Editions»	2693.80	e dans englander er lang tandone er da <u>n dan dah</u>
		116807.50	116807.50

II. Exploitation «Adm. générale»

Bénéfice «Editions»		2693.80
Cotisations		43 352.50
Subvention du Canton du Jura		90 000.—
Annonces dans les Actes		8550.—
Intérêts et autres produits		5228.60
Dissolution partielle	Winner (
de la provision «Panorama»		30 000.—
Actes et tirés à part	64 122.80	
Bibliothèque	6130.15	
Fonds Rais	1350.—	
Sociétés correspondantes	592.10	
Cercles d'études	4000.—	
Assemblée générale et Conseils	6253.10	
Emulation Jeunesse	8703.80	
Administration générale	43 259.90	
Amortissements et provisions	44711.—	
Bénéfice de l'exercice	702.05	
	179 824.90	179.824.90

Le trésorier central Bernard Jolidon

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1988

Actif		<i>1988</i> Fr.
Caisse CCP Banques Débiteurs Ouvrages en stock Editions en cours: — Panorama IV — Frêne Mobilier et machines Fonds Rais, Armorial et Fonds Grandgourt		415.35 1245.90 158683.18 18704.—
Total de l'actif		192895.73
Passif Créanciers Provisions: — Panorama — Editions — Nouvelle Histoire du Jura Fonds: — Xavier Kohler — Monument Flury		8 477.20
Capital au 1 ^{er} janvier 1988 + bénéfice de l'exercice	23 248.98 702.05	23 951.03
Total du passif		192895.73

Le trésorier central Bernard Jolidon

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs de votre société, nous avons examiné, conformément aux dispositions statutaires, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1988.

Nous avons constaté que:

- le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité;
- la comptabilité est tenue avec exactitude;
- l'état de la fortune sociale et des résultats correspond à la réalité.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis, présentant un bénéfice de l'exercice 1988 de Fr. 702.05.

Moutier, le 25 avril 1989.

Philippe Hêche

Roger-Pierre Bron

BUDGET DE L'EXERCICE 1989

I.	Exploitation «Editions»	Charges Fr.	Produits Fr.
	Parution 1989:		
	Panorama IV — coût de production — ventes	85 000.—	55 000.—
	J. Bélat — coût de production — ventes — subventions	45 000.—	24 000.— 20 000.—
	P.O. Walzer — coût de production — ventes	40 000.—	28 000.—
	Parution dès 1990:		
	← Frêne— à activer en fin d'exercice	2000.—	2000.—
	Ventes d'ouvrages en stock Perte «Editions»		20 000.— 23 000.—
		172 000.—	172 000.—

II. Exploitation «Adm. générale»

Perte «Editions» Cotisations Subvention du Canton du Jura Annonces dans les <i>Actes</i> Intérêts et autres produits Dissolution partielle provision	23 000.—	45 000.— 90 000.— 7700.— 7500.— 18 000.—
Actes et tirés à part Bibliothèque Fonds Rais Sociétés correspondantes Cercles d'études	72000.— 6000.— 2000.— 600.—	18000.—
Assemblée générale et Conseils Administration générale Bénéfice de l'exercice	6500.— 53500.— 600.— 168200.—	168 200.—

Le trésorier central Bernard Jolidon

11. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

L'assemblée accepte tacitement les propositions du Conseil: M. Roland Friche est nommé vérificateur et M. Georges Maeder suppléant.

ALLOCUTION DE M. ANDRÉ CHAVANNE, ADJOINT AU MAIRE DE DELÉMONT

M^{me} Jeanne Fell-Doriot, M. le Président, Mesdames, Messieurs,

En cette année du 700°, soyez très sincèrement remerciés d'avoir choisi notre ville pour y tenir votre assemblée générale.

La population tout entière est heureuse de vous accueillir et j'espère que vous aurez trouvé en ses murs le cadre idéal pour de fructueuses délibérations.

Aussi, ai-je le très grand honneur de vous recevoir en cet Hôtel de Ville et plus spécialement dans la salle du Conseil municipal.

Et c'est en son nom que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et vous présente ses plus chaleureuses salutations.

Comme tant d'autres membres de votre très noble Société jurassienne d'Emulation, qui ont passé avant vous dans cette salle, vous n'échappez pas aux regards de Napoléon Bonaparte et de trois de nos princes-évêques qui étaient fort intéressés par tout ce qui se passait à Delémont.

Qui eut la bonne idée de me faire une farce, car jusqu'à ces derniers jours il y eut quatre portraits de nos princes-évêques dans cette salle. Aujourd'hui, je constate qu'un des quatre a été remplacé par le portrait d'une vieille femme de Courroux, de 90 ans, peint par l'artiste local Ignace Tavanne, comme d'ailleurs le tableau de Napoléon qui est accroché dans cet Hôtel de Ville depuis 1808.

Ce tableau nous rappelle que le Collège de Delémont fut ouvert en vertu d'un décret de Napoléon en l'an 1812.

On ne s'étonnera donc pas que le Conseil municipal de cette ville, aujourd'hui encore, tienne ses séances devant l'image du grand Empereur Napoléon I^{er} et qu'aussi l'officier d'état civil unisse ici les époux.

De la sanglante épopée napoléonnienne, Delémont sut capter les gloires, mais ne put éviter les tourments.

Ne voulant se soumettre aux lois bernoises, le Jura était encore régi, près de 100 ans après son rattachement à la Suisse, par le Code civil de Napoléon.

Il convient de rappeler, en parlant de code civil, le nom de Virgile Rossel, coauteur du Code civil suisse, que la section ville de l'Emulation a honoré hier.

Une place d'honneur est maintenant réservée à Virgile Rossel dans la capitale de ce Canton du Jura, en attendant bien sûr que son nom puisse être donné à une rue delémontaine, comme le souhaite M. Roland Béguelin.

La ville de Delémont accueille son souvenir et lui rend hommage. Une plaque commémorative a été apposée solennellement à la Maison Librairie Raymond, où vécut, du 16 janvier 1880 au 14 janvier 1881, ce Jurassien illustre entre tous.

La manifestation eut lieu en présence de la famille Rossel et l'orateur fut

M^{me} Jeanne Fell-Doriot, auteur du livre Cet étonnant Virgile Rossel.

Si votre belle Société jurassienne d'Emulation fut créée à Porrentruy le 13 janvier 1847, permettez que je vous rappelle que la première Assemblée générale de l'Emulation a eu lieu à Delémont en 1849, sous la présidence d'Auguste Quiquerez.

Le 18 septembre 1855 eut lieu à Delémont une réunion générale qui fut appelée «la fête jurassienne». A 8 heures du matin, les congressistes ont trouvé les abords et la salle de l'Hôtel de Ville (celle-ci donc) décorés de fleurs et de guirlandes de verdure «si coquettes et si fraîches de couleurs si bien assorties, que l'on devinait à quelles mains était dû cet ornement de goût irréprochable» (tiré du procès-verbal).

Le fauteuil du président était surmonté d'une devise: «Par l'Emulation, le

progrès».

A cette occasion, on but le vin d'honneur. Il y eut une visite d'un musée jurassien miniature. Les sociétaires de l'Emulation étaient au nombre de quatre-vingtdix-huit.

Il fut chanté le «Choléra» et le refrain fut repris en chœur: «Enfants du Jura, le bon vin vous guérira. Buvons à longs traits, voici le choléra.»

Ce jour-là, le ciel était pur, pour une visite des ruines du château de Soyhières. Puis l'Angélus a sonné à la chapelle du Vorbourg. Il fallut songer au retour.

Sous un bosquet de verdure, le châtelain offrit le coup de l'étrier, avec des beignets dorés.

«La Fête jurassienne s'est terminée par un bal à Delémont.»

Le jour était près de paraître lorsque les adieux furent échangés en se promettant d'être fidèles au prochain rendez-vous, sur les bords du lac de Bienne.

Et voilà, depuis, personne ne manque à l'appel et une fois par année les membres de l'Emulation se retrouvent et communient dans l'amour du Jura.

Aujourd'hui, en cette année du 700e anniversaire de la ville, nous sommes

d'autant plus fiers de vous recevoir, je dirais une nouvelle fois.

C'est en effet en 1289 que Delémont devenait une ville, par la grâce d'une lettre de franchises que lui octroyait l'évêque de Bâle Pierre Reich de Reichenstein (un spécimen de la lettre de franchises se trouve dans cette salle, l'original étant au Musée jurassien).

L'évêque avait eu la gentillesse d'écrire que lui et ses prédécesseurs avaient toujours trouvé en Delémont un lieu de repos délicieux. C'est ce que je vous souhaite de trouver aussi aujourd'hui.

Delémont a été dépendant de l'Evêché de Bâle durant 504 ans, de la France durant 22 ans, de Berne durant 164 ans et depuis 10 ans, c'est la capitale de la République et Canton du Jura.

Situation politique et économique de la ville, je vous en fais grâce et vous la connaissez.

Vous vous trouvez donc ici à l'Hôtel de Ville, bâtiment qui fut construit entre 1742 et 1745 par l'architecte italien Giovanni Gasparo Bagnato. Ce bâtiment a été quelque peu défiguré par l'adjonction en 1868 du troisième étage, salle du Conseil de ville, et d'un fronton.

Nous nous trouvons en vieille ville qui a conservé son cachet de ville moyenâgeuse avec sa ceinture médiévale encore bien visible. Une vieille ville riche en vieux bâtiments, dont le château épiscopal, propriété de la Municipalité, qui abrite ses écoles primaires, l'église Saint-Marcel, et je cite encore les fontaines dont la plus précieuse est la fontaine de la Vierge, devant ce bâtiment, sur la place de la Liberté.

Aussi, depuis quelques années, nous assistons à une profonde modification de la physionomie de cette ville de 12000 habitants.

L'agglomération urbaine s'est étalée dans toutes les directions. Près de la gare qui fut inaugurée en 1877, les fabriques et les ateliers ont cédé leur place aux banques et aux centres commerciaux. Depuis peu le secteur tertiaire prédomine.

Une nouvelle zone industrielle a été créée au sud de la gare.

Delémont a aussi ses problèmes de circulation et une route de distribution urbaine est en projet dans le but d'éviter que toute circulation ne passe par le centre gare.

Nous attendons aussi le prolongement du passage sous voies, la Transjurane, l'arrivée du CJ.

Par chemin de fer, nous sommes à 35 minutes de Bâle et à 2 heures de Genève. Delémont, comme d'ailleurs Porrentruy, Moutier et Saignelégier, doit faire face aux problèmes découlant de leur statut de commune centre.

Pour être plus homogène, la population delémontaine n'en est pas moins diverse tant par ses activités sociales, culturelles, sportives, syndicales, religieuses, d'utilité publique, que par ses préférences politiques.

Sept partis sont représentés au Conseil de ville, le législatif, organe de 51 membres, institué en 1972.

Et cinq partis sont représentés à l'exécutif, le Conseil communal, qui est composé du maire élu au système majoritaire et de six conseillers élus au système proportionnel.

Depuis 1988, il existe le Parlement des jeunes, formé de 31 jeunes élus.

C'est en 1886 qu'a été introduite la distinction entre commune bourgeoise et commune municipale. Soucieux de l'intérêt commun, les bourgeois s'engagent dans la vie communautaire delémontaine en parfaite complémentarité avec la municipalité.

Et la ville est jumelée avec Belfort et la Trinidad au Nicaragua.

Et pour terminer, il est temps, il est louable de rappeler que votre Société jurassienne d'Emulation, reconnue au cours des ans comme l'autorité morale du pays, n'a cessé de déployer une activité très féconde et il faut retenir, en particulier, que c'est de votre Société que sont parties toutes les initiatives en vue de créer d'autres associations culturelles.

C'est vrai qu'il n'est pas autrement facile d'être Jurassien, écrivait Paul-Otto Bessire; pourtant la création naturelle d'innombrables ouvrages, d'associations, est une gageure que la culture dans le Jura est une réalité de l'ensemble du pays.

Pour respecter l'esprit de Virgile Rossel qui a désiré toute sa vie l'indépendance et l'unité du Jura, je citerai les paroles prononcées hier par un des trois petits-fils de Virgile Rossel, tous trois présents à la manifestation en l'honneur de Virgile Rossel, en présence de M^{me} Jeanne Fell-Doriot.

Ce petit-fils pasteur du nom de Virgile Rossel a aimé rappeler que le Jurassien aimait la fête, et qu'il fallait pour retrouver l'unité du Jura dire aux autres de venir voir, d'inviter, de commencer par des «retrouvailles» puisqu'il ne peut y avoir de retrouvailles sans fête.

Il y a un esprit jurassien comme il y a une âme jurassienne, dont vit pleinement votre belle Société jurassienne d'Emulation, à qui va tous sentiments d'une immense reconnaissance.

Je vous remercie M. le Président, Mesdames et Messieurs, de votre visite et de votre attention, et que vive la Société jurassienne d'Emulation.

ALLOCUTION DE M° JEAN-MICHEL CONTI, PRÉSIDENT DU PARLEMENT JURASSIEN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement satisfait de me trouver aujourd'hui parmi vous à l'occasion de la 124° Assemblée générale de votre très belle société, société qui mérite incontestablement le respect, respect commandé non seulement par son âge, mais également par les buts qu'elle poursuit, parmi lesquels on citera notamment la défense du patrimoine et l'unité culturelle du Jura. Respect donc, mais également soutien.

Je vous apporte les bons messages du Parlement de la République et Canton du

Jura et, sur délégation, également du Gouvernement.

L'année 1989 marque le 10^e anniversaire de l'entrée en souveraineté de notre Canton. La République et Canton du Jura devait faire ses preuves. Elle les a faites. Pour ce faire, il fallait également pouvoir s'appuyer sur un système institutionnel aussi complet que possible. En matière de politique culturelle, l'occasion était trop belle de s'offrir un article constitutionnel promouvant les activités culturelles. Tel est l'article 42 de la Constitution que vous connaissez.

Certes, la présence de l'Etat dans les affaires culturelles doit se faire aussi légère que possible, mais il est bien évident que certains moyens financiers doivent être

mis à disposition.

Le Canton n'entend pas faire la culture; il n'en aurait d'ailleurs ni les moyens ni les compétences, mais aider les acteurs culturels, individus ou associations, comme la vôtre, dans leurs tâches de création, de diffusion ou d'animation.

Les acteurs politiques et culturels tendent à des buts communs. Parmi ceux-ci, il convient de poursuivre les efforts afin de ne pas considérer les hommes simplement comme des objets du pouvoir, mais au contraire, les laisser participer à ce pouvoir. L'être humain doit rester au centre de nos préoccupations et la culture nous aide à réaliser cette volonté.

Notre époque est fortement marquée par un monde de pensée rationaliste, un comportement axé sur l'efficacité et des objectifs matérialistes. Conditionnée par l'utilisation des ordinateurs, notre société subira à l'avenir plus nettement encore, dans l'organisation du travail, l'influence d'une forme d'esprit logique et mathématique. C'est la raison pour laquelle l'apport créatif des activités culturelles est toujours plus indispensable. Il peut rendre notre existence plus vivante et plus riche. Les valeurs idéales que nous offre la culture exercent une influence stimulante sur notre comportement très attaché aux réalités en mettant l'accent sur la dimension spirituelle de la vie.

La société jurassienne d'Emulation a sa vision propre de la culture et elle doit continuer dans cette voie.

Lorsque l'on prend connaissance du rapport et programme d'activités, des rapports des cercles d'études historiques et scientifiques, du remarquable travail d'édition que vous poursuivez inlassablement, tout cela nous fait penser à ce merveilleux proverbe roumain qui dit:

«Découvre aujourd'hui, grâce aux connaissances, ce que hier tu ignorais, car

l'art n'a pas de fin et l'esprit de l'homme va toujours plus en avant.»

C'est sur ces quelques considérations que, au nom du Parlement de la République et Canton du Jura, je tiens encore à vous féliciter pour vos activités passées et à vous apporter tous nos vœux de succès pour vos activités futures.

Lieux-dits du pays jurassien. — M. Philippe Froidevaux, après avoir regretté au passage qu'aucune dame ne siège à la table présidentielle, rapporte sur les travaux du groupe de travail constitué par l'Emulation et comprenant MM. R. Béguelin, l'abbé Chèvre, Frédy Dubois, Roger Flückiger et Jean Michel. Les remembrements parcellaires entraînent la disparition de certains lieux-dits et imposent quelquefois la création de nouvelles appellations. Le groupe de travail fera des propositions dans ce sens .

M. Bruno Rais, président de la nouvelle section de Zurich, salue le professionnalisme et l'engagement des organes directeurs de l'Emulation. Il invite chacun à susciter le même esprit dans les sections. De vifs applaudissements répondent à l'enthousiasme de l'interpellateur.

Le président central, après avoir remis une gerbe de fleurs à M^{me} Anne-Marie Steullet, qui est effectivement la seule présence féminine au comité directeur, clôt les débats à 11 h 25. Il salue le conférencier du jour, M. Victor Erard, et lui donne la parole. Sa brillante conférence est intégralement publiée dans les présents *Actes*, au chapitre *histoire*.

Après le repas servi à l'Hôtel du Soleil, les Emulateurs terminent cette superbe journée par une visite au Musée jurassien d'art et d'histoire ou à la chapelle du Vorbourg.